



Ce bulletin du Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs a été créé en janvier 1970. Il est distribué gratuitement à tous les membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture.

Son but est d'informer les membres ne pouvant pas participer aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.

Mais aussi de faire connaître notre section auprès du public et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la Belgique Apicole.

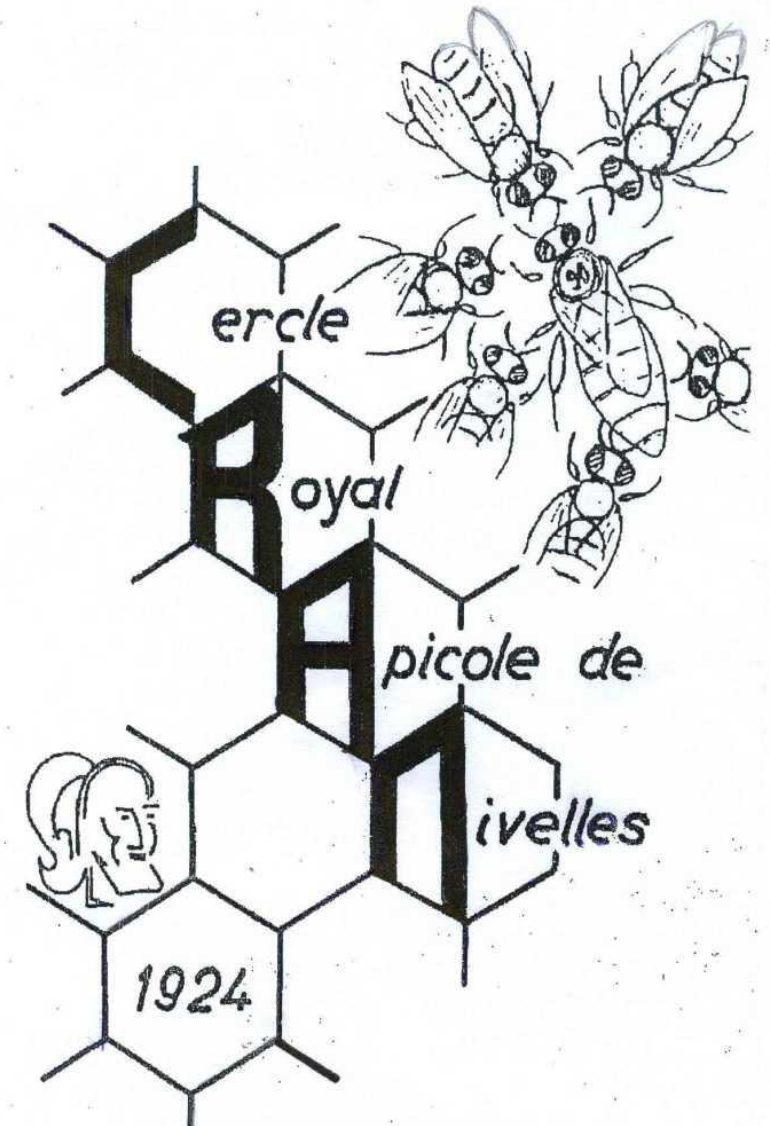


Nos réunions se font à Nivelles dans un local mis à notre disposition par « Le Canotier » sur la Grand' Place face à notre magnifique collégiale Sainte - Gertrude.

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)



Pour fabriquer du miel prendre un rayon de soleil, le laisser tomber doucement en dessinant des serpentins sur une tranche de pain. Mais avant, un bon conseil, allez voir chez les abeilles ce qu'elles ont en rayon !



N°27 / Avril 2014

Biodiversité : fabriquer un hôtel à insectes

Les nichoirs des jardins sont souvent destinés aux oiseaux, mais les apiculteurs savent qu'ils servent aussi de refuge aux insectes.

Pour les coccinelles, les abeilles ou les perce-oreilles, plus question d'être sans-abri ! Car la mode des nichoirs s'est tournée vers ce que l'on appelle les « hôtels à insectes ». Comme les oiseaux cavernicoles, beaucoup d'insectes cherchent à occuper de petites cavités naturelles : pour passer l'hiver, pour se reproduire, ou simplement pour attendre la fin d'une averse, les gouttes de pluie étant un danger pour ces petites créatures. « *Les prés fleuris et herbes folles le long de nos chemins disparaissent. Nos jardins pulvérisés sont devenus peu accueillants pour la vie sauvage. Ils sont souvent géométriques, exotiques et malheureusement désertiques sur le plan biologique. La destruction des habitats naturels est devenue une menace majeure pour les insectes* », constate Jean-Marc Fauville, guide nature. Pourtant, la majorité des insectes joue un rôle essentiel dans l'environnement. Ils sont notamment à la base de la chaîne alimentaire, à savoir 80% des fruits et légumes que nous consommons dépendent de la pollinisation par les insectes.



Quel nichoir pour quel insecte ?

Ces hôtels à insectes s'avèrent donc utiles pour la sauvegarde de la biodiversité, en milieu urbain comme à la campagne. Le nombre d'espèces étant considérable, il existe une grande variété de nichoirs pour insectes. De la structure à étage (l'hôtel) pouvant accueillir des centaines de créatures au simple tas de bois, le refuge invite à la créativité et à la curiosité. Chaque locataire a sa chambre préférée. Les abeilles solitaires optent pour une brique creuse remplie d'un mélange de glaise ou de paille. D'autres hyménoptères choisissent des tiges à moelle (ronce, framboisier, sureau). Les forficules aiment s'abriter dans un pot en terre rempli d'herbes sèches. Et le vieux bois empilé plaît aux xylophages. Les orifices du refuge doivent être protégés des intempéries et orientés vers le sud et l'est de façon à recevoir les premiers rayons du soleil le plus longtemps possible (nous connaissons bien cette orientation ☺). La hauteur idéale se situe entre 50 cm et 3 mètres. Ouvrir un hôtel à insectes est utile à tout moment. Avant l'hiver, il pourra accueillir certains insectes cherchant à se protéger du froid. Installer son hôtel au début du printemps permet d'accueillir les pontes et larves d'insectes comme certaines abeilles.

Et même si c'est un peu tard cette année, il n'est jamais trop tard pour bien agir (NDLR)

Une bûche fait l'affaire !

Sans se lancer dans la conception d'un hôtel à insectes, il est facile de fabriquer un refuge à insectes. Jean-Marc Fauville nous décrit un bricolage facile à réaliser : « *Prenez une bûche d'un bois sec, dur (chêne ou hêtre) et surtout non-traité. À l'aide d'une perceuse, faisons-y des trous de diamètres (4 à 12 mm) et de profondeurs différents (10 à 15 cm) en laissant un fond. Exposez ensuite votre nichoir au sud, sur un poteau ou contre un mur* ». Cette variété de trous laisse un vaste choix d'abris pour la ponte des œufs d'abeilles sauvages, comptant 350 espèces en Belgique.

En toute logique, le refuge à insectes prend place dans un jardin respectant la biodiversité et aménagé de haies d'arbustes indigènes et variés, bordée d'un pré fleuri et non-traité par des produits chimiques ! Mais il est tout à fait possible d'installer un refuge sur un balcon d'appartement. Jean-Marc Fauville a placé un nichoir chez lui : « *Cela me permet de faire comprendre le fonctionnement de la nature à mes proches. Je vois leur émerveillement quand ils découvrent des insectes qu'ils ignoraient* ». Et s'il reste des cases vides, c'est tant mieux ! « *Je peux presque m'en réjouir car je sais alors que des insectes ont retrouvé place dans leur milieu naturel* ».

Auréli Compas "Deuzio Vers l'Avenir" du samedi 4 février 2012



Le petit mot du rédacteur :

Quel plaisir que l'apiculture !

Déjà plusieurs semaines depuis la dernière revue, mais quelles semaines!

Avec quelques élèves du cours, nous avons passé la journée du 8 mars au rucher didactique pour y nettoyer les planchers, vérifier si les colonies avaient pris le complément de nourriture fourni, jeter un coup d'œil sur l'une ou l'autre... à ce propos, il est vrai qu'un couvre-cadres vitré est magnifique pour observer sans ouvrir. Conclusion en deux mots : les 18 colonies étaient vivantes. Avec celles de Roger et les miennes, ça faisait 28 sur 29. il y avait des colonies faibles, certains de nos membres ont eu quelques pertes, mais la catastrophe des deux années passées a été évitée.



Ensuite: quel printemps! Tout a démarré très vite. Le beau temps, les floraisons, les miellées de fruitiers. Tout un chacun a placé ses hausses, certains déjà vers le 25 mars, on en est parfois à deux remplies et une troisième en cadres cirés pour l'instant... ceux qui me connaissent savent que je prédits toujours: "*Attention, nous le paierons par la suite, restons prudents*". Hors donc, ne boudons pas notre plaisir, nous aurons en principe une récolte de printemps, et préparons-nous, sans doute à beaucoup plus d'essaimage que ces dernières saisons.

Pour preuve: je suis allé en cueillir un ce jeudi 17 (dix-sept) avril. Mes excuses auprès de Roger qui "recordais" avec un 28 avril.

Préparation et appel pour nos importantes activités

En plus de notre belle et espérée récolte, il est temps de penser aux activités printanières du Cercle. Vous trouverez en deuxième page un aperçu des programmes du lundi de Pentecôte à la foire agricole et de la "Semaine de l'Abeille" du PCND de Nivelles. Il s'agit d'une présentation exhaustive des activités proposées, un tableau plus précis sera ensuite édité.

Il sera répété plusieurs fois que le comité du Cercle a besoin d'un coup de main pour le stand habituel (montage, explications au public, démontage), qu'il sera organisé une réception pour les 90 ans du Cercle à la salle des mariages (accueil des invités...) et qu'il faudrait en outre organiser une présence autour d'une exposition permanente organisée durant la semaine précédente par le groupe "Abeille" du PCND.

Ci-dessous, aussi un rappel des conférences encore prévues en ce semestre et mes amicales salutations.

Jean-François Charlier

Cycle des conférences du Cercle apicole de Nivelles saison 2013-2014

(Local « Le Canotier » Grand'Place à Nivelles. Contacts: **Roger Bauduin** 067 / 21.77.03)

Le 4 mai 2014 à 15h : « Le pain d'abeille » par M.J. Greuse.

Le 6 juillet 2014 à 14h : « Conduite de ruches de production - Elevage de reines » par J.P. Demonceau.

Cette conférence sera donnée au rucher de J.P. Demonceau, rue de Gobcé, 5 à 4670 Blegny. Tous les détails concernant accueil, petit déjeuner, visite de la mine de Blégny, dîner et covoiturage seront communiqués dans nos futures revues.

Présentation des différentes activités organisées par le Cercle apicole et le PCDN durant la "Semaine de l'Abeille" à Nivelles.

Nos participations à la foire agricole du lundi de Pentecôte, à la « semaine de l'abeille » du PCDN de la ville de Nivelles qui se clôtureront par une réception pour fêter les **90 ans du Cercle Apicole de Nivelles et Environs** se concrétisent.



Je vous livre l'organigramme des activités, sachant qu'elles se dérouleront en parallèle en se complétant mutuellement dans le but bien précis de faire connaître et si possible aimer nos protégées, elles dont les gens n'ont pas l'air de comprendre l'extrême nécessité pour la vie sur terre. Tout ceci paraîtra dans les médias, mais vous en avez ainsi la primeur...

Chronologiquement:

Nous avons obtenu l'autorisation de madame Giovanna Ricciardone, instigatrice d'une magnifique exposition pédagogique reconnue du PCDN de Manage, de l'emprunter et la présenter au public nivellois. Transport et montage dans la "salle des mariages" sans doute les 28/5 et 2/6/2014. Nous espérons la participation de la commune pour le transport, mais espérons de l'aide pour l'installation.

Il est prévu des animations sur l'expo pour des écoles (à la demande). C'est là que plusieurs d'entre nous pourraient déjà intervenir en y consacrant des demi-jours. L'idée serait d'organiser une tournante par équipes de deux. Les dates prévues seraient les 3, 4, 5 & 6 juin, puis bien sûr le lundi de pentecôte.

Week-end 31/5 et 1er juin: "ouverture" des ruches du rucher didactique à la dodaine couplée avec l'opération des "jardins secrets". Les membres du PCDN (dont Christophe Canonne responsable du rucher et son épouse Laurence y seront de 14h à 18h avec un petit stand. Nous espérons bien sûr quelques visites ou coups de main.

Mardi 3/6 conférence (19h30?) à la "salle des mariages" de monsieur Marc Eylebosch. Thème: un jardin paradis pour les abeilles"

Jeudi 5/6 conférence du bien connu animateur à la RTBF Luc Noël sur le thème générique "pollinisation, jardin mellifère, etc à définir précisément) au Vaux-Hall aussi vers 19h30.

Dimanche 8 juin, "réouverture" du rucher Dodaine avec stand toujours entre 14 et +/- 18h00.

Ensuite, notre grande activité, le stand du Cercle apicole dans le cloître de la collégiale.

Comme chaque année, nous présenterons divers aspects de la vie de l'abeille et de l'apiculteur. Vu les circonstances, nous essayerons de présenter un stand "qui aura de la G..." comme d'habitude, d'ailleurs. L'équipe formée l'an passé aura besoin de volontaires supplémentaires, car... **pour fêter dignement l'anniversaire des 90 ans de notre Cercle Apicole**, nous avons prévu d'offrir un drink à nos membres et d'inviter des apiculteurs représentatifs du Brabant Wallon, de l'UFAWB et d'autres institutions. Ce rendez-vous "académique" aura lieu dans la "salle des mariages côté Bourgmestre" le lundi 9 juin vers 11h00.

Ensuite démontage de notre stand dans le cloître, puis de l'expo "salle mariages" le lendemain.

L'appel à l'aide et aux bonnes volontés se concrétisent donc eux aussi. Vous connaissez les dates à l'une ou l'autre nuance près. Il est clair que les membres du comité du Cercle et du PCDN seront des chevilles ouvrières des opérations, mais nous aurons besoin de vous tous. Quelques heures peuvent parfois suffire à améliorer ou tout faciliter, et vos idées seront les bienvenues. Il est possible de contacter Roger, Guy, Paul, JF ou Mlle Neuwels au service urbanisme de Nivelles. n'hésitez pas à le faire. Apicoles & amicales salutations à tous

Jean-François

Conférences et cours de l'Abeille du Hain

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 à 20H00. **Agnès Beulens** 02/366.03.30)
Cycle des cours 2013-2014 : Première et deuxième année avec **25 + 15** inscrits.

10/05/2013	Les produits du rucher: cire, propolis	(Véronique Gillyns de 14 h à 16 h)
10/05/2014	Travaux pratiques au rucher 2 groupes (J-F Charlier & Jan Vermeulen de 16 à 18 h)	
24/05/2013	Les produits du rucher: miel, pollen, venin, couvain	(Agnès Beulens 14 à 17h)
14/06/2014	L'essaimage naturel	(Myriam Duckers de 14 h à 18 h)
28/06/2014	Tests de connaissances	(Tous les professeurs de 14 à 18 h)

Conférences Local « Maison du Bois du Haumont »

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 à 20H00.

16/05/2014 Le pollen dans les miels, reflet de l'interaction entre l'abeille et son environnement (Thierry Marique)

Conférences de nos « Cercles amis »

Cercle de Wavre SRAWÉ site internet: http://www.srawe.be.preview05.oxito.com/wp/?page_id=15
Dimanche 22 juin à 14 H, conférence et débat : « La pratique de l'hivernage » par Maximilien de Neve.
Dimanche 14 septembre à 14 H, visite des rucher et prairie fleurie GSK à Ottenburg, avec Didier Geuten.
Dimanche 19 Octobre: atelier cire
Dimanche 16 novembre à 14 heures, conférence « Fabrication de l'hydromel » par Michel Fraiteur et AG.

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, 12 Lobbes B-6540

Les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, la date est alors déplacée.

25 mai	La ruche Kenyanne par Daniel Isorez
22 juin	Fête de l'Abeille au Musée
28 septembre	Epuration de la cire par Myriam Dickers
26 octobre	Trucs et astuces apicoles par Guy Seressia
23 novembre	Récolte du pollen en pelote par Agnès Beulens.

Section « L'abeille du Centre »

(Salle Valère Motte Rue de Jolimont La Hestre à 250m de l'entrée du parc de Mariemont de 15 à 17H) Infos : Carlo Mutti 0498/23.23.11.

Voyage annuel de la UFAWB à Amiens le jeudi 29 mai 2014 (Ascention)

Organisé par la section apicole de Tournai au prix de 40,00€ (transport en car, visite des "hortillonnages" d'Amiens et entrée à la "Maison de l'Abeille".

Inscriptions suivant principe "Premier inscrit, premier servi" sur le compte BE62 0000 2848 5361 "Les Mouquieux du Tournaisis" en indiquant votre nom + X personnes et en communiquant un mail de confirmation paiement à l'adresse-mail alain.dereppe@ath.be

Programme:

Départ en différents lieux d'embarquement (Nivelles 6h30, Nimy 7h00, Bury 7h20, Tournai 7h40 pour arriver aux hortillonnages vers 9h45 et les visiter entre 10h00 et 12h00. De 12h00 à 14h00 temps libre et dîner à Amiens.

Après-midi de 14h00 à 18h00 découverte de la fabrication de gelée royale chez Michel Waroudé à Boiron. Les non apiculteurs pourront rester à Amiens en visite libre, avec une visite guidée de la cathédrale à 15h00 ou par exemple la "maison de Jules Verne".

RDV à 18h00 pour se rendre à Thezy pour visiter la maison de l'abeille et rencontrer les responsables de l'Union Syndicale des Apiculteurs Picards pour divers entretiens sur le travail de l'USAP (cours, pédagogiques, services membres, etc) leur projet "Abeille sentinelle de l'environnement" développé sur le département et l'historique de la "maison des abeilles" et sa visite.

Souper de 20h15 à 21h00 et retour avec dépôt de chacun à son lieu d'embarquement.



6500 lobbies, et les autres

6 500 lobbies figurent actuellement au «registre de transparence» de l'Union européenne.

Mais on est encore loin du compte...

À Bruxelles, environ 6 500 associations, sociétés ou sphères d'influence seraient présentes dans le but d'y exercer du lobbying. Ce qui fait ainsi de la capitale européenne la deuxième place mondiale en terme de présence de ce type de groupes, après Washington.

Afin de pousser à la transparence, la Commission européenne dispose d'un «registre de transparence» où les groupements peuvent s'y enregistrer. Depuis son ouverture en juin 2011, le nombre d'inscriptions est croissant. On y retrouve autant des multinationales que des groupes informatiques ou des petites associations, des ONG... 70% des organisations enregistrées représentent des intérêts privés et du business.

Encourager l'inscription au registre

L'Union européenne a mis en place une série de mesures visant à plus de transparence. L'objectif est donc de retrouver le maximum de lobbyistes dans ce registre de transparence. Des nouvelles mesures encourageant les lobbyistes travaillant à l'Union européenne à signer ce registre ont été approuvées mardi par la commission des affaires institutionnelles. Les députés ont à nouveau insisté afin que cette inscription soit rendue obligatoire.

Illusoire? Peut-être car rien ne contraint ces groupements d'influence à annoncer leur présence dans les couloirs des décisions européennes. Pour encourager cette inscription, la commission parlementaire souhaiterait la mise en place des mesures d'incitation permettant aux lobbies de travailler plus facilement. Ce qui est prévu: faciliter les démarches pour accéder au parlement et aux députés; faciliter les autorisations pour organiser des événements; faciliter la transmission d'informations; avoir la possibilité de participer en tant qu'intervenant lors des auditions de commissions; recevoir plus facilement l'appui des institutions pour des événements.

Avec 6 458 entités enregistrées, les députés espèrent voir ce nombre grimper et que l'enregistrement soit rendu obligatoire. Ils ont invité la Commission européenne à présenter une proposition d'ici 2016. E. H. *"Vers l'Avenir" du jeudi 20 mars 2014*



Ce sont les pays du nord de l'Europe qui sont les plus touchés par la mortalité des abeilles.

Reporters / DPA Une étude a comparé le taux de mortalité chez les abeilles sur un hiver dans toute l'Europe. C'est en Belgique que la situation est la pire.

La Belgique est le pays d'Europe où le taux de mortalité des abeilles a été le plus important durant l'hiver 2012-2013, ressort-il d'une étude publiée hier. Au moins 33,6% des abeilles n'ont ainsi pas survécu jusqu'au printemps.



L'étude «Epilobee», présentée à Bruxelles, est la première à comparer l'état de santé des ruchers dans 17 pays de l'Union européenne grâce à l'utilisation de critères harmonisés pour mesurer le taux de mortalité des abeilles domestiques. Elle se base sur les observations de 1 350 inspecteurs, qui ont visité à trois reprises (automne 2012, printemps 2013, été 2013) quelque 31 800 colonies d'abeilles dans 3 300 ruchers.

La mortalité est en moyenne plus faible qu'attendu, a précisé le Commissaire européen à la Santé Tonio Borg.

Plus d'un tiers des abeilles belges sont mortes

L'étude de l'hiver 2012-2013 montre une différence claire entre le nord et le sud de l'Europe. En Grèce, en Italie, en Espagne, en Hongrie et en Slovaquie, moins de 10% des abeilles ont ainsi perdu la vie, un pourcentage considéré comme acceptable.

En revanche, la situation est plus inquiétante au Danemark, en Suède, en Finlande, en Estonie et au Royaume-Uni. Le taux de mortalité y a en effet dépassé les 20%. C'est en Belgique que l'on a enregistré le plus de décès chez les abeilles. Plus d'un tiers (33,6%) de la population n'a pas survécu à l'hiver.

Pour cerner les causes de mortalité, l'étude s'est intéressée à la présence ou non d'agents pathogènes (bactéries, virus, acariens), en notant sans surprise la présence des deux plus importants que sont le Varroa, un acarien, et le Nosema, un champignon. Mais elle ne porte pas sur les pesticides, soupçonnés de contribuer aux déclinés des pollinisateurs.

L'an dernier, la Commission européenne avait décidé d'interdire quatre pesticides en raison des dégâts que ces produits causent aux populations d'abeilles. Les abeilles sauvages n'ont pas bénéficié de la même attention alors que leur situation est encore plus préoccupante, a ajouté Tonio Borg.

L'expérience, financée par la Commission européenne, a été reconduite durant l'hiver qui vient de se terminer.

Signalé par JF Menu & "Vers l'Avenir" du mardi 8 avril 2014

Le maïs OGM l'a rendu "indestructible"

Aux États-Unis, un insecte ravageur a muté pour résister à un maïs OGM conçu pour le détruire. Une première qui inquiète.

C'est une problématique qui agite le monde scientifique, en particulier celui des entomologistes. C'est aussi une situation qui inquiète de plus en plus le monde agricole aux États-Unis. C'est enfin *une première* qui apporte de l'eau au moulin des anti-OGM.

Dans le Nebraska, L'Illinois et le Minnesota la résistance de la Chrysomèle de maïs à la version transgénique d'un maïs précisément conçu pour contrer cet insecte ravageur qui s'attaque aux racines de la plante est aujourd'hui confirmée. cultivé depuis la fin des années 90, le maïs Bt est "programmé" pour résister aux herbicides mais aussi pour générer une protéine insecticide contre certains ravageurs, dont la chrysomèle. L'efficacité redoutable de ce maïs OGM conçu par l'entreprise en bio-technologies agricoles Monsanto lui a valu le qualificatif de "maïs aux milliards". Référence aux milliards de dollars annuels de dégâts causés par les insectes ravageurs.

Mais dès 2009, les premiers cas de résistance au maïs Bt sont apparus. Depuis, ils se multiplient. *"C'est maintenant un problème régional"*, a déclaré ces derniers jours dans les médias américains lance Meinke, entologiste à l'Université de Nebraska-Lincoln. Pour les cultures 2012-2013, les scientifiques ont en effet constaté des résistances de la chrysomèle dans d'autres États: dans le Colorado, le Kansas, le Missouri, l'État de New-York, le Dakota du Sud et le Wisconsin, la petite bête fait à nouveau des ravages dans les maïs. Elle ne fait même que se renforcer puisqu'elle mange aujourd'hui, sans la moindre indigestion, deux variantes de la protéine insecticide produite par le maïs OGM.



Avec une situation aberrante - et coûteuse - qui voit les cultivateurs continuer à semer le fameux maïs Bt (toujours efficace contre certains autres insectes, mais jusqu'à quand?), tout en étant contraints de pulvériser un autre insecticide pour lutter contre la chrysomèle mutante... Pire, selon l'entomologiste Michaël Gray de l'Université de l'Illinois qui a interrogé des agriculteurs de cet État avant la plantation 2013, 50% d'entre eux avaient l'intention de pulvériser à l'insecticide alors qu'ils n'étaient que 20% à le faire avant l'utilisation de maïs

Bt. Or, ce maïs OGM est aujourd'hui utilisé pour 75% des récoltes américaines et représente 40% de la surface totale d'OGM cultivés dans le monde. Les agriculteurs de 11 autres pays se seraient d'ailleurs déjà plaints de la tolérance de plus en plus de la chrysomèle.

"Un OGM conçu par Monsanto pour diminuer l'utilisation des insecticides aujourd'hui pour conséquence qu'il faut plus d'insecticide encore. Et qui le vend? Monsanto", ironisent les anti-OGM. Pourtant certaines voix avaient annoncé le risque de voir l'avènement d'insectes ravageurs mutants.

Ainsi Greenpeace et 70 plaignants dont la Fédération Internationale de l'Agriculture Biologique avaient déposé plainte contre l'Environmental Protection Agency américaine (EPA) pour avoir autorisé la mise en culture de maïs Bt, responsable de la destruction des larves du papillon Monarque. A cette occasion, ils avaient aussi mis en garde contre une possible tolérance des insectes ravageurs au maïs Bt. C'était en 1999.

Les OGM ne sont pas les seuls en cause

"La résistance des insectes aux insecticides est un très vieux problème que l'on connaît aussi avec les produits chimiques et les bio-pesticides", expose Patrick du Jardin, professeur de biologie végétale à Gembloux Agrobiotech et expert scientifique pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments. La résistance de la chrysomèle au maïs OGM n'est donc pas une grande surprise. Et on aurait pu l'éviter. *"Quand on met en place une stratégie génétique de lutte contre les ravageurs, on doit aussi prévoir une politique de gestion de cette lutte"*.

Aux USA, dès les premières années de mise en culture du maïs OGM, les scientifiques avaient d'ailleurs prévenu que pour contrer la résistance des insectes à la protéine insecticide des "zones refuges" devaient être aménagées. C'est-à-dire des cultures de maïs non-OGM dans lesquelles les chrysomèles resteraient sensibles à la protéine Bt et qui, en s'accouplant avec des spécimens résistants, dilueraient le capital génétique permettant cette résistance. En 2002, les scientifiques conseillaient ainsi 50% de cultures OGM et 50% non OGM. Mais sous la pression des semenciers, l'Agence pour la protection de l'environnement fixait les zones refuges à une proportion de 5 à 20% seulement. La chrysomèle mutante les fera-t-elle changer d'avis sur l'utilisation des semences OGM? *"Peut-être y aura-t-il une prise de conscience que la solution OGM n'est pas une solution miracle même s'ils utiliseront sans doute encore du maïs OGM avec une nouvelle variante de la protéine Bt"*, pense le professeur du Jardin. *Mais on peut espérer alors une approche plus intégrée avec plusieurs outils: OGM, lutte chimique et biologique, rotations des cultures, etc."* Monsanto, lui, n'a pas perdu de temps: depuis 2013, elle a distribué une dizaine de bourses universitaires jusqu'à 250.000 dollars pour des recherches sur les aspects spécifiques de la biologie de la chrysomèle de maïs.

L'Europe est-elle épargnée?

L'Europe n'est pas totalement à l'abri de la mésaventure américaine. Même si, sur le vieux continent, une seule culture transgénique est autorisée: celle du MON810, un maïs résistant aux insectes maïs qui, depuis 1998, n'est cultivé que sur 0,07% de la surface agricole européenne. Principalement en Espagne et au Portugal. Les autres cultures d'OGM autorisées le sont sous conditions et il s'agit de cultures d'essais. En Belgique, le département biotechnologies de l'Université de Gand cultive ainsi des pommes de terre et peupliers OGM.

Pour ce qui est des produits importés pour l'alimentation humaine, là aussi l'Europe est "OGM-free". Et la réglementation impose un étiquetage spécifique pour tout produit qui contiendrait au minimum 0,9% d'OGM et serait vendu en Europe. Par contre, les aliments OGM pour animaux (soja et maïs surtout) sont de plus en plus importés (des USA et d'Amérique du Sud). Une situation que dénoncent les associations anti-OGM, comme Nature et Progrès en Belgique.

"La quasi totalité de ces plantes fabriquent un insecticide mais sont aussi résistantes aux herbicides, surtout le Roundup, explique Marc Fichers, secrétaire général de Nature et Progrès. La plante absorbe donc l'herbicide mais résiste et est donnée en aliment au bétail". Un non-sens sanitaire selon lui puisqu'aucune étude n'a été menée sur les effets de cet herbicide sur la santé humaine. *"Les autorités ont estimé que puisque le Roundup détruit les plantes, il n'y a pas de risque que nous en mangions. Mais le bétail, lui, a mangé du Roundup, nous mangeons donc des bêtes malades..."*

Alain Wolwertz "Vers l'Avenir" du mercredi 2 avril 2014



En cas d'accident

Veuillez avertir au plus vite le secrétariat du Brabant Wallon
Véronique Gillyns
Rue Champ Rodange, N°83 à 1410 Waterloo
GSM : 0494 / 15.31.95 Mail : loicbrossard@skynet.be

Pour une bonne conduite de votre rucher, notre section met à votre disposition une bibliothèque fort bien fournie. Adressez-vous à notre bibliothécaire préféré : Jean-Marie Lecoq



La Ruche

Edy RESIMONT
65, rue à dettes
6150 ANDERLUES

tél : 071/52.31.81



La Ruche

Edy RESIMONT
65, rue à dettes
6150 ANDERLUES

tél : 071/52.31.81

Magasin spécialisé en Apiculture

TOUT LE MATERIEL APICOLE ET DE MIELLERIE
LES PRODUITS DE LA RUCHE ET LEURS DERIVES

Ruches de 1^{ère} qualité en sapin du Nord

Cire laminée gaufrée, Matériel complet pour l'élevage des reines
Nourrissements, Produits sanitaires, Librairie apicole, etc

Mais avant tout :

DES APICULTEURS AU SERVICE DES APICULTEURS

Du mardi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H00 à 18H
Les samedis de 9H à 12H30 Il est préférable de téléphoner



Donat Garden

0499/18 92 88

067/55 28 42

Prend soin de votre jardin

Aménagement, taille, élagage, abattage, broyage, ...



Cotisations à verser au N° BE78 0001 0506 9386

Membres sympathisants : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 €

Comprenant l'abonnement à la Belgique Apicole

L'abonnement à la revue du Cercle

L'assurance responsabilité civile pour le rucher